

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 182 - page 15

21 - Côte-d'Or

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Beaune.

SAUVEGARDE ET AVENIR DU HAMEAU DE BALON.

Objet : sauvegarde et avenir du hameau de Bâlon sur la commune de Gerland (21700) ; agir pour la défense des intérêts des habitants et riverains du hameau de Bâlon pour les questions d'aménagements et de sécurité, de préservation de l'environnement, d'urbanisation, du cadre de vie et du lien social ; maintien, promotion de la qualité de vie rurale et la convivialité des habitants et riverains du hameau de Bâlon ; défense de l'environnement naturel, paysager, patrimonial, culturel, historique ou architectural du hameau de Bâlon et de ses environs impactant le hameau de Bâlon ; connaissance, information, promotion et communication, ainsi que sensibilisation de tous les sujets en objet ; être un véritable acteur de la procédure juridique et engager tous recours devant les acteurs ou juridictions judiciaires et administratives compétentes relatives aux planifications ou aux aménagements et constructions sur le hameau de Bâlon et ses environs impactant le hameau de Bâlon.

Siège social : Mairie, 8, rue du Jura, 21700 Gerland.

Date de la déclaration : 18 août 2016.